

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government
Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet PIÈCES DE RECHANGE D'UN TÉLÉPHONE D	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-151125/A	Date 2014-04-24
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-151125	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-438-65033	
File No. - N° de dossier hn438.W8486-151125	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-05-12	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tremblay, Marthe	Buyer Id - Id de l'acheteur hn438
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3027 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 25 CFSD RECEIPTS SECT., CFB MTL 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N 3V9 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B3, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
1	NSN - NNO: 5305-99-027-2748 VIS NO 4X0, .500 PO DE LONGUEUR, À TÊTE À BRIDE, POZI, CRES, FINI NOIR DICHROMATE. • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____. NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: FT 408608	WB941	W1941	1000	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	<p>NSN - NNO: 5305-99-300-9287 VIS TARAUEUSE, FORMANT LE FILET, À TÊTE CYLINDRIQUE, DIAMÈTRE NOMINAL DE 5,3 MM, HAUTEUR NOMINALE DE 2,0 MM, EMBOUT DE STYLE ENCASTRÉ CROISÉ, ACIER, ZINGUÉ AVEC SURFACE NOIRE, M3, TÉTON, LONGUEUR DE FIXATION MAXIMALE DE 23,95 À 26,05 MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. • Destination : BFC Montréal. • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____. <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: FT410921</p>	WB941	W1941	1000	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
3	<p>NSN - NNO: 5305-99-360-4117 VIS TARAUDEUSE, FORMANT LE FILET, À TÊTE CYLINDRIQUE, DIAMÈTRE MAXIMAL DE 5,56 MM, HAUTEUR MAXIMALE DE 2,03 MM, ACIER, ZINGUÉ AVEC SURFACE CHROMATE NOIR, M3, LONGUEUR DE FIXATION MAXIMALE DE 9,5 MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. • Destination : BFC Montréal. • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____. <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 501359/11</p>	WB941	W1941	2500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	NSN - NNO: 5305-99-906-7366 VIS À MÉTAUX, À TÊTE CYLINDRIQUE, SURFACE DICHROMATE, CRES; S3X, FILET DE 0,5, LONGUEUR DE FIXATION NOMINALE DE 8,0 MM. • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: FS406179	WB941	W1941	2500	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	NSN - NNO: 5305-99-930-5634 VIS AUTOTARAUEUSE, NO 4; LONGUEUR NOMINALE DE 10,0 MM; SURFACE DICHROMATE, ACIER, NOIRE. • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: FT 407430	WB941	W1941	2500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	NSN - NNO: 5315-99-660-2380 GOUPILLE-RESSORT. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: FP 411061	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
7	NSN - NNO: 5325-99-939-2836 GILLET, NON MÉTALLIQUE. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 26809	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	NSN - NNO: 5340-99-400-0829 ÉQUERRE DE FIXATION DOUBLE. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 28701	WB941	W1941	250	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
9	NSN - NNO: 5340-99-595-4149 PINCE, À RESSORT ALLIAGE DE CUIVRE, ENDUIT DE POLYESTER, UN ORIFICE DE 3 MM DE DIAMÈTRE. • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 26807	WB941	W1941	400	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	NSN - NNO: 5355-99-744-0404 BOUTON. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A3/551417	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
11	NSN - NNO: 5805-99-202-7925 SOCLE. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____. NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A4/502967	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
12	NSN - NNO: 5360-99-009-0848 RESSORT PLAT. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 26832	WB941	W1941	1000	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
13	NSN - NNO: 5820-99-192-4240 ENSEMBLE CORPS. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 28704/B	WB941	W1941	100	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
14	<p>NSN - NNO: 5895-99-244-4967</p> <p>ÉTUI, ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE, TOILE ET PLASTIQUE, 270 MM SUR 160 MM SUR 110 MM (ENVIRON), COUVERCLE À CHARNIÈRES, COURROIES D'ÉPAULE ET DE FIXATION MUNIES DE BOUCLES EN PLASTIQUE, NNO INSCRIT DE MANIÈRE INDÉLÉBILE SUR LE REVERS DE LA COURROIE D'ÉPAULE.</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. Ou produit équivalent : _____. Fabricant proposé : _____. <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 551450/1</p>	WB941	W1941	150	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
15	<p>NSN - NNO: 5930-99-110-0952</p> <p>COUVERCLE D'INTERRUPTEUR ÉLECTRIQU E.</p> <p>Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014.</p> <p>Destination : BFC Montréal.</p> <ul style="list-style-type: none"> Ou produit équivalent : _____. Fabricant proposé 	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
15	: _____. NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 26834								

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
16	NSN - NNO: 5930-99-535-8124 SÉLECTEUR ROTATIF. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A4/551451/1	WB941	W1941	150	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
17	NSN - NNO: 5930-99-714-5259 INTERRUPTEUR, SENSIBLE. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: YM406148	WB941	W1941	1000	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	NSN - NNO: 5930-99-721-4648 BOUTON POUSSOIR. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 26831	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
19	NSN - NNO: 5930-99-811-2888 SÉLECTEUR ROTATIF. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A4/551451/2	WB941	W1941	250	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
20	NSN - NNO: 5940-21-259-2904 BORNE DE DÉCONNEXION RAPIDE. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: HT410342	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
21	NSN - NNO: 5940-99-652-5745 TROUSSE DE RÉPARATIONS DE PANNEAU, COMPORTANT 2 MOULURES, 2 ANNEAUX D'ÉTANCHÉITÉ, RONDELLE EN MÉTAL, ÉTIQUETTE DE SOUDAGE ET 2 CONTRE-ÉCROUS. • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: HT403901	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
22	NSN - NNO: 5965-99-052-3947 COMBINÉ. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: RA250/1127/2	WB941	W1941	100	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
23	NSN - NNO: 5965-99-417-2480 TRANSDUCTEUR, MODÈLE PLASTIQUE 3T : IMPÉDANCE DE 300 ?, PUISSANCE NOMINALE DE 50,0 MILLIWATTS : EN FORME DE DISQUE, 14,4 MM DE HAUTEUR ET 39,3 DE DIAMÈTRE (EXTÉRIEUR). • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 27160	WB941	W1941	250	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
24	NSN - NNO: 5965-99-453-3384 PLAQUE, SERRAGE, INTERRUPTEUR. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____. NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 26835	WB941	W1941	250	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
25	NSN - NNO: 5965-99-547-7136 COMBINÉ, SUPPORT. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A3/502857/2	WB941	W1941	250	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
26	<p>NSN - NNO: 5965-99-553-1718 ÉLÉMENT DE MICROPHONE, DE TYPE ÉLECTRIQUE À PRESSION DANS UN BOÎTIER 3T EN PLASTIQUE, ALIMENTATION DE 8,0 À 16,0 V; ACQUISITION DE SON OMNIDIRECTIONNELLE, COSSE À SOUDER À DEUX PATTES; RÉPONSE EN FRÉQUENCE : DE 200,0 À 3500,0 HZ; IMPÉDANCE : 1,6 K?, 14,4 DE HAUTEUR ET 39,3 DE DIAMÈTRE.</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. <ul style="list-style-type: none"> Ou produit équivalent : _____. Fabricant proposé : _____. <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 27641</p>	WB941	W1941	200	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	
27	<p>NSN - NNO: 5995-99-764-0252 ENSEMBLE DE CÂBLES, SPÉCIALISÉS, ÉLECTRIQUES, 4 CONDUCTEURS; CÂBLE ENROULÉ, MUNI D'UN CONNECTEUR À UNE EXTRÉMITÉ ET DE 4 BORNES À DÉCONNEXION RAPIDE À L'AUTRE EXTRÉMITÉ.</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. 	WB941	W1941	500	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
27	<ul style="list-style-type: none"> Ou produit équivalent : _____. Fabricant proposé : _____. NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A2/552969 									
28	<ul style="list-style-type: none"> NSN - NNO: 5995-99-777-0444 FIL, ÉLECTRIQUE, CONNECTEUR DE LIAISON, ROUGE : 1 CONDUCTEUR, CÂBLE D'UNE LONGUEUR NOMINALE DE 165,0 MM, MUNI DE CONNECTEURS NO DE Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. Ou produit équivalent : _____. Fabricant proposé : _____. NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 20431 	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
29	NSN - NNO: 5998-99-052-5122 CARTE DE CIRCUITS IMPRIMÉS. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A1/556916	WB941	W1941	100	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
30	<p>NSN - NNO: 5998-99-152-4124 CARTE DE CIRCUITS IMPRIMÉS, PANNEAU, CIRCUIT ÉLECTRONIQUE; RA2000/1004, CLAVIER.</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. <p>Ou produit équivalent : _____.</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant proposé : _____. <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A2/551423</p>	WB941	W1941	100	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
31	NSN - NNO: 5999-99-547-6819 CAPUCHON ÉLECTRIQUE. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : :à _____. • NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: 26820/B	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
32	NSN - NNO: 7025-99-304-1534 CLAVIER, SAISIE DE DONNÉES. Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montréal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A2/504901	WB941	W1941	250	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
33	<p>NSN - NNO: 7690-99-613-1141 MARQUEUR, IDENTIFICATION, ÉTIQUETTE, ALIMENTATION EXTÉRIEURE POUR TÉLÉPHONE DE CAMPAGNE, À ENVERS ADHÉSIF, LETTRE BLANC SUR FOND NOIR, HAUTEUR DE 55,0 MM ET TAILLE DES CARACTÈRES DE 4,5 MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. • Destination : BFC Montreal. • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____. <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: A3/551462</p>	WB941	W1941	500	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
34	NSN - NNO: 5305-99-930-5634 VIS, AUTOTARAUEUSE, NO 4; LONGUEUR NOMINALE DE 10,0 MM; SURFACE DICHROMATE, ACIER, NOIRE. • • Date de livraison : Au plus tard le 2 septembre 2014. Destination : BFC Montreal. • • Ou produit équivalent : _____. • Fabricant proposé : _____ NSCM/CAGE - COF/CAGE: K1057 Part No. - N° de la partie: FT 407430	WB941	W1941	1000	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection
3. Exigences relatives à la sécurité

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relative à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clause du guide des CCUA
13. Clause du guide des CCUA (livraison)

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques et dans les quantités indiquées aux pages 2 à 34.

2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 2 septembre 2014.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-03-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer :soixante (60) jours

Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151125/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-151125

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-151125

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en **Ontario**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (1 copie papier)
- Section II : Soumission financière (1 copie papier)
- Section III : Attestations (1 copie papier)
- Section IV : Informations additionnelles (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

1.2 Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement avec la soumission;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.

2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

1.3 Produits de remplacement - échantillons (MDN)

Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 5 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151125/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-151125

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-151125

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.4 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III : Attestations

1.5 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV : Informations additionnelles

1.6 Informations additionnelles

1.6.1 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

1.6.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (description des articles 001 à 004 des pages 2 à 34 Ci-incluse);

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

2. Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

2. Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. À défaut de répondre

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151125/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-151125

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-151125

à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques et dans les quantités indiquées aux pages 2 à 34.

2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2014-03-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2011-05-16

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Marthe Tremblay
 Agent D'approvisionnement
 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
 Direction générale des approvisionnements
 Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers
 Division HN
 7B3, Place du Portage, Phase III
 11 rue Laurier
 Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-3027
 Télécopieur : (819) 953-4944
 Courriel : remplir@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat
 Titre : compléter à l'adjudication du contrat
 Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat
 Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat
 Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat
 Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat
 Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151125/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-151125

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-151125

Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Suivi de la livraison :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat
 Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat
 Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat
 Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

6. Paiement**6.1 Base de paiement**

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

6.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

Department of National Defense
 25 CFSD / STORE
 P.O. Box 4000 Succ K
 Montreal QC
 H1N 3R9
 Attention: _____

- b) Un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante:

Quartier général de la Défense nationale
Immeuble Mgén George R. Pearkes
101, Promenade du Colonel By
Ottawa, ON
K1A 0K2
Au soin de : _____

- c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada
Division « HN »
7B3 Place du Portage, Phase III
11 rue Laurier
Gatineau, QC
K1A 0S5
Au soin de : _____

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsque qu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec RHDCC - Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF. L'imposition d'une telle sanction par Ressources humaines et Développement des compétences Canada fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2014-03-01) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

12. Clauses du guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C) ARTICLES 001 À 015, 017, 018, 020 À 028, 031 À 034	2010-08-16
D5540C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q) ARTICLES 016, 019, 029 ET 030	2010-08-16
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis	2010-01-11
D5606C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
D5605C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis	2010-01-11
D5604C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger	2008-12-12

12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra :

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151125/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-151125

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-151125

supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou

b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

12.2 Documents de sortie – Distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa, ON, K1A 0K2
À l'attention de : _____

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa, ON, K1A 0K2
Courriel : ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a) rendu droits acquittés (DDP) BFC Montréal Québec selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-151125/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-151125

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-151125

13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer l'(les)article(s) numéro(s) 001 à 034 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer l'(les)article(s) numéro(s) 001 à 0034 à raison de 1 unités par paquet.

13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais), ou
514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282